

Mission de pilotage et d'appui aux sites pionniers

La mission de pilotage et d'appui aux sites pionniers sera lancée dès novembre 2015. Elle aura pour ambition de soutenir la démarche des territoires qui s'engagent, créer les conditions de la réussite collective et garantir la capitalisation de l'expérience.

Assurée par un prestataire en cours de choix, dans le cadre d'un marché public passé par la CNSA, cette mission s'organise autour de 3 axes principaux :

1 - Appui au pilotage et à l'animation du réseau des territoires pionniers au côté de la CNSA, de la DGCS, du SGMAS et du SGCIH dans le cadre d'une équipe projet nationale

Le prestataire retenu assurera auprès de l'équipe projet nationale un appui méthodologique, un suivi du déploiement sur les territoires et des remontées régulières des conditions de mise en œuvre. Il permettra d'accompagner les territoires lors de la phase de démarrage et de cadrage du projet et de s'assurer de la bonne traduction opérationnelle du dispositif portée par l'article 21 bis.

Le prestataire en charge de la mission élaborera en concertation avec les acteurs locaux, un outil de suivi pour les territoires, intégrant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Il leur apportera un appui afin de garantir la remontée des informations, et assurera une consolidation continue des informations au niveau national.

Il jouera un rôle d'alerte si des difficultés sont identifiées sur certains territoires et produira un rapport de suivi par territoire. Il accompagnera l'équipe projet nationale, à chaque étape du déploiement, pour analyser et synthétiser les documents recueillis et émettre des recommandations.

Il contribuera au côté de l'équipe projet nationale au dialogue avec les sites pionniers et proposera des dispositifs adaptés de communication et d'animation de réseau : espace de capitalisation et de partage de documents et d'expérience, organisation de réunions nationales d'échanges entre territoires pionniers....

2- Appui individualisé aux territoires pionniers

Afin de soutenir la mobilisation des MDPH et de leurs partenaires, la CNSA mettra à disposition des territoires pionniers un appui individualisé et personnalisé pour le déploiement systémique d'une réponse accompagnée pour tous, sans se substituer aux acteurs locaux. Le prestataire, sur la base d'un échange direct avec chacun des territoires et en fonction du degré d'avancement du projet et des besoins identifiés, proposera une offre de service dans la limite de 12 jours/homme par territoire: démarrage du déploiement du projet (clarification des objectifs, mise en place des instances locales de pilotage, formalisation d'un diagnostic territorial, des modalités de fonctionnement et de la feuille de route locale, formalisation de la contractualisation locale)

3- Bilan et capitalisation de l'expérience du déploiement sur les sites pionniers

La mission d'appui comportera également une phase de bilan et de capitalisation de l'expérience des territoires pionniers ; celle-ci servira à la CNSA pour soutenir les autres départements qui s'engageront dans la démarche d'ici fin 2017. Sur la base des éléments de suivi des différents territoires, des échanges entre sites pionniers et des outils développés, le prestataire est chargé de proposer une analyse transversale des enseignements du déploiement, permettant :

- Une approche objective des résultats du déploiement au regard des indicateurs qualitatifs et quantitatifs prédéfinis
- Un bilan comparatif du déploiement en termes de public cible, d'adhésion, de délais et d'issue
- La mise en exergue des enseignements majeurs et des points de vigilance pour la généralisation du projet

Cette phase doit aboutir à la rédaction d'un guide méthodologique du déploiement local du projet « Réponse accompagnée pour tous » afin d'accompagner la dynamique d'essaimage au-delà des territoires pionniers.

A l'issue de ces travaux, l'équipe projet nationale organisera, avec l'appui du prestataire, un séminaire national de capitalisation avec l'ensemble des acteurs concernés ainsi que des séminaires de restitution et de déploiement dans chacune des régions.